



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 09248

Numéro SIREN : 332 235 423

Nom ou dénomination : BELLECHASSE

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2016 sous le numéro de dépôt 102393



1610250701

DATE DEPOT :	2016-10-14
NUMERO DE DEPOT :	2016R102393
N° GESTION :	1994B09248
N° SIREN :	332235423
DENOMINATION :	BELLECHASSE
ADRESSE :	134 bd Haussmann 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2016/10/10
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE PRESIDENT

34 B 9248

**BELLECHASSE**

Société par actions simplifiée au capital de 3.697.500 €  
Siège social : 134, boulevard Haussmann - 75008 Paris  
RCS Paris 332 235 423  
(la "Société")

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU COMITE STRATEGIQUE**

PA

DU 10 OCTOBRE 2016

CJ

Greffe du tribunal  
de commerce de Paris  
Acte déposé le :

14 OCT. 2016

Sous le N° :

102383

L'an deux mille seize,  
Le 10 octobre,  
A 10 heures,

Le Comité stratégique de la Société s'est réuni au siège social, sur convocation verbale de son Président, tous les membres du Comité y ayant expressément consenti.

Les membres suivants :

sont :

- Monsieur Jean-Baptiste Pietri

PRESENT

- Monsieur Jean-Marc Espalioux

PRESENT

- Monsieur Jean-Cyril Spinetta

PRESENT

Les cabinets Mazars et Ardium, Commissaires aux comptes, ont été régulièrement informés des présentes.

La séance est présidée par Monsieur Jean-Baptiste Pietri, Président du Comité stratégique.

Après avoir fait signer la feuille de présence par les membres du Comité entrant en séance, le Président constate la présence effective de tous les membres et déclare en conséquence que le Comité peut valablement délibérer.

Le Président ouvre alors la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Démission de Madame Christine Demesse,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoirs.

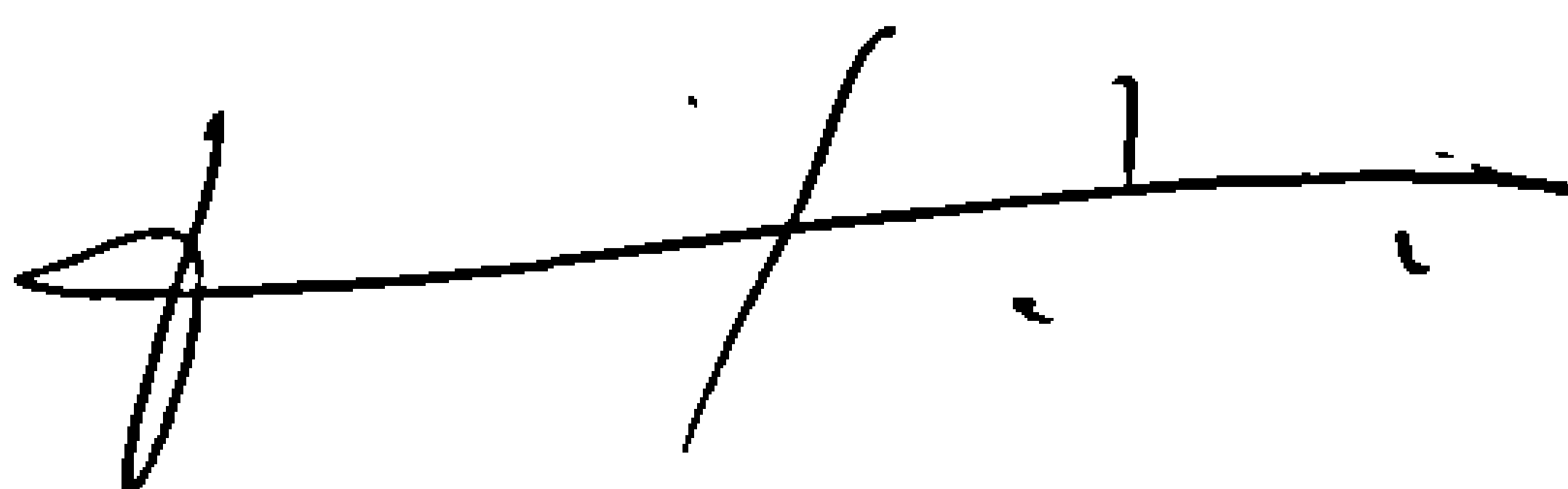
Le Président déclare qu'il a été remis à chaque membre tous les documents nécessaires à son information. Le Comité lui donne acte de cette déclaration.

Le Président offre ensuite la parole aux membres du Comité.

Le Président leur rappelle qu'à la suite de la décision de Monsieur Pietri de faire valoir ses droits à la retraite, Madame Demesse a été nommée aux fonctions de Président de la Société à l'effet d'assurer une transition immédiate entre le départ de Monsieur Pietri et la nomination de son successeur.

Les membres du Comité ont ainsi pu mener une réflexion sur la prochaine gouvernance de la Société.

A l'issue de cette réflexion, les membres du Comité mettent en avant le contexte particulier dans lequel Monsieur Pietri a fait valoir ses droits à la retraite.



En effet, compte tenu de l'état d'avancement du projet des Quais d'Arenc et d'autres opérations initiées par Monsieur Pietri ces dernières années, il paraît dans l'intérêt de la Société et plus largement de la pérennité du groupe Constructa que ce dernier, compte tenu de sa connaissance du groupe et de ses métiers, accepte un nouveau mandat de président du groupe.

C'est pourquoi les membres du Comité ont proposé à Monsieur Pietri, après en avoir informé Madame Demesse, de retrouver la présidence de la Société en tant que mandataire social, le temps nécessaire pour mener à bien ces développements en cours.

Madame Demesse et Monsieur Pietri ayant fait part de leur acceptation respective de ces propositions, et personne ne demandant plus la parole, le Comité délibère comme suit :

## DELIBERATIONS

### 1. Démission de Madame Christine Demesse

Le Comité, connaissance prise des termes de la lettre de démission de Madame Christine Demesse du 7 octobre 2016, prend acte de sa démission de son mandat de Président, la remercie d'avoir bien voulu assurer la transition à la tête de la Société et lui donne quitus entier de sa gestion.

Le Comité prend acte que Madame Demesse poursuit son mandat d'administrateur de la Société, lequel prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### 2. Nomination du nouveau Président

Le Comité décide de nommer en qualité de nouveau Président de la Société pour une durée indéterminée à compter de ce jour, Monsieur Marc Pietri, né le 5 août 1946 à Ifrane (Maroc), de nationalité française, demeurant 94, comiche Kennedy 13007 Marseille

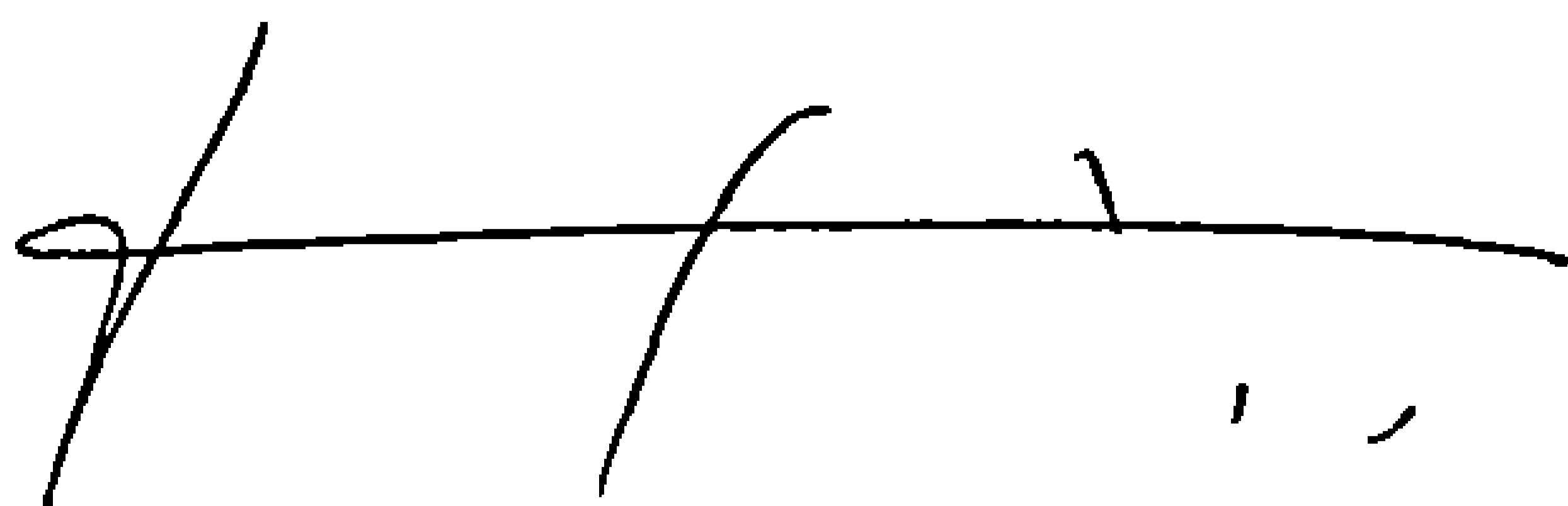
Monsieur Marc Pietri percevra une rémunération au titre de son mandat social qui sera fixée par le Conseil d'administration conformément à l'article 18 des statuts.

Monsieur Marc Pietri a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de Président de la Société et n'être frappé d'aucune des interdictions ou incapacités de nature à lui interdire de gérer, administrer ou diriger la Société.

### 3. Pouvoirs

Le Comité confère tous pouvoirs au porteur d'un original, ou d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités.

\* \* \*



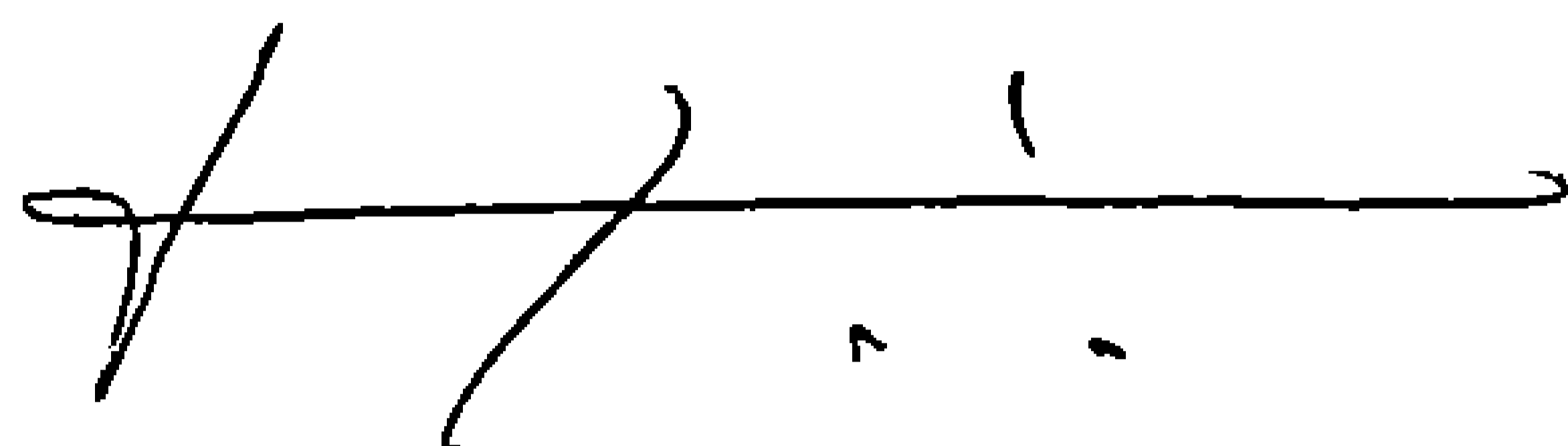
Vg

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un membre du Comité, conformément à l'article 19 des statuts de la Société.

---

**Monsieur Jean-Baptiste Pietri**  
Président du Comité stratégique



---

**Monsieur Jean-Cyril Spinetta**  
Membre du Comité